



Liminaire au Conseil Départemental d'Action Sociale du Nord du 22 Mars 2022

Madame la Présidente,

Alors que l'action sociale est l'un des derniers bastions de solidarité et de lien entre les personnels du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance, et le fruit de revendications collectives de ses personnels, le Secrétariat Général continue de détricoter et détruire son réseau, ses prestations.

En effet, l'année 2022 va voir la mise en place d'un niveau régional d'organisation et de pilotage de l'action sociale. Le réseau territorial sera (de)structuré en unités régionales, composées des délégués et assistants actuellement en poste, qui seront animés par des responsables régionaux recrutés à cet effet. Cette restructuration soulève plusieurs inquiétudes.

En premier lieu, sur le maintien d'un niveau de proximité adapté aux situations locales.

En second lieu, sur le mode de recrutement qui a priori pourrait porter sur des fonctionnaires, mais aussi sur des contractuels. Au passage, le Secrétariat Général voudrait s'asseoir volontairement sur l'article 9 de la loi du 13 juillet 1983 et le décret du 6 janvier 2006 qui prévoient que « les fonctionnaires participent, par l'intermédiaire de leurs délégués à la définition et à la gestion de l'action sociale ». Ceci car le Secrétariat Général souhaiterait recruter directement les nouveaux délégués sans passer par les représentants du CDAS, notamment les organisations syndicales. Solidaires Finances s'exprime clairement contre cette manière de faire et exige que le recrutement des délégués continue d'être fait par les membres du CDAS.

Ensuite, l'organisation des CDAS laisse craindre une spécialisation des délégués en fonction non pas de leurs connaissances du tissu local et des agents, mais en fonction uniquement du secteur de prestation qui leur aura été assigné : par exemple les sorties pour le Nord, la restauration pour l'Aisne....

Outre l'éloignement des problématiques spécifiques locales, nous nous inquiétons du surcoût pour l'organisation logistique des CDAS à venir.

Solidaires Finances Publiques 59
Cité Administrative - 9^e étage – 175 Rue Gustave Delory – 59000 LILLE
Tél : 03 20 95 63 90



solidairesfinancespubliques.dr59@dgfip.finances.gouv.fr
solidairesfinancespubliques59@gmail.com
[Solidairesfinancespubliques59@facebook.com](https://www.facebook.com/Solidairesfinancespubliques59)

Enfin, l'ajout d'un échelon régional au pouvoir renforcé via la création de postes de responsables régionaux est un signe supplémentaire de la préparation à un fonctionnement purement régional et donc à un possible alignement avec l'interministérialité.

En revanche, la prime augmentée de 250 € **ANNUELS** par délégué devant se déplacer dans toute la région montre un large mépris envers les agents concernés par cette fonction.

Cependant un bon point pour l'action sociale du Nord : nous avons pu reporter tous les crédits engagés en 2020 alors que l'action sociale nationale a perdu en ce domaine 14 millions d'euros. Nous tenons à féliciter l'action sociale de notre département que nous exigeons pour cela de garder à l'échelon local.

S'agissant de la restauration collective, Solidaires Finances est très inquiet de la situation, tant les difficultés sont multiples, que ce soit en matière d'offre de restauration, de la baisse de la fréquentation des restaurants, accentuée par la mise en place du télétravail pérenne et la situation sanitaire, en matière d'équilibre budgétaire de fonctionnement et du prix pour les rationnaires. Le maintien d'une restauration collective de qualité est clairement menacé. Solidaires Finances exige qu'un état des lieux soit fait au niveau national comme au niveau local afin de répondre au mieux aux attentes des agents.

Concernant l'ordre du jour de cette séance, cette année encore le Secrétariat Général a décidé de restreindre le budget alloué aux actions locales. De 178 579 € en 2021, avec une réserve de 6 % soit 167 864 €, on est cette année à un budget de 170 273 €, avec une réserve de 5 % soit 162 130 €. Une différence de 5 734 €, c'est énorme dans le budget de l'action sociale, indispensable au quotidien des agents. Solidaires Finances exige le déblocage immédiat de la réserve de 5 %, soit 8 143 € confisqués aux agents. Quel est le but de cette réserve qui ne revient jamais dans les budgets locaux ?

S'agissant de la note d'orientation de l'action sociale ministérielle pour 2022, Solidaires Finances demande qu'un point soit fait en ce qui concerne l'appel d'offres pour la mise en vente des résidences Epaf. La note d'orientation aborde aussi la réforme du réseau de l'action sociale et la régionalisation. Solidaires Finances réaffirme la nécessité d'une action sociale de proximité, départementale et non régionale, afin de répondre au mieux aux attentes de chacun. Comme le mentionne la note, Solidaires Finances vous demande, Madame la Présidente, d'organiser la présentation de cette réorganisation. Les membres du CDAS restent les interlocuteurs privilégiés de l'action sociale et demandent à être pleinement associés au plus près à cette réforme.

Le secrétariat général évoque la reconduction du Fond d'innovation locale. Les représentants de Solidaires Finances demandent la mise en place de groupes de travail afin de proposer différents projets permettant d'utiliser ce budget exceptionnel.

Solidaires Finances Publiques 59
Cité Administrative - 9^e étage – 175 Rue Gustave Delory – 59000 LILLE
Tél : 03 20 95 63 90



solidairesfinancespubliques.dr59@dgfip.finances.gouv.fr
solidairesfinancespubliques59@gmail.com
[Solidairesfinancespubliques59@facebook.com](https://www.facebook.com/Solidairesfinancespubliques59)

Sur les points Actions CAL 2021 et 2022, Solidaires Finances interviendra en séance.

Concernant la restauration collective, Solidaires Finances demande qu'une information régulière soit faite aux membres du CDAS, par la convocation d'une séance exceptionnelle si nécessaire. Compte tenu de la baisse de fréquentation des restaurants administratifs, Solidaires Finances réitère sa revendication de la nécessité d'une restauration de proximité de qualité à tarif raisonnable pour chacun.

Les autres interventions sur ce domaine seront faites dans la suite de la séance.

Solidaires Finances Publiques 59
Cité Administrative - 9^e étage – 175 Rue Gustave Delory – 59000 LILLE
Tél : 03 20 95 63 90



solidairesfinancespubliques.dr59@dgfip.finances.gouv.fr
solidairesfinancespubliques59@gmail.com
[Solidairesfinancespubliques59@facebook.com](https://www.facebook.com/Solidairesfinancespubliques59)